

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 067855

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0025507 Société : No 2338

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/01/2022

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : NTA + fracture thoracique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Le : 13/01/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/2022	Ce.		200	200

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: right;">PHARMACIE BLANCHE - ECO</p> <p>ZEKRI Abdellatif MOULOUYA Docteur en Pharmacie 22-24 Bd Oued Moulouya El Guifa blanche - Tel. 0522.90.51.14 002291220002</p>	13/01/22	363,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr TAHRI CHAFIQ

Diplôme Universitaire Diabétologie - Bordeaux (France)
 Diplôme Universitaire de Nutrition & Diététique Médicale
 Diplôme Universitaire Gynécologie Médicale Suivie de Grossesse
 Diplôme Universitaire Gériatrie du - Bordeaux (France)
 Stérilité du couple - Bordeaux (France)
 Echo graphie - ECG



الدكتور الطاهرى شفيق
 دبلوم جامعي في أمراض داء السكري - بوردو (فرنسا)
 دبلوم جامعي في التغذية والحمية الطبية - بوردو (فرنسا)
 دبلوم جامعي في أمراض النساء والحمل
 دبلوم جامعي في أمراض المسنين والشيخوخة - بوردو (فرنسا)
 العقم عند الزوجين - بوردو (فرنسا)
 التخطيط الكهربائي للقلب - الفحص بالصدى

Casablanca, le : ١٣٧٠١١ / ٢٢ الدار البيضاء، في :

Dr Tahri Chafiq

54,20

٤) Cortrex 1mg



- - - - -

22,00

٥) Cefal ٤٧ ١٨ × ٣٦



PHARMACIE WILAYA MOULOUYA
 ZEKRI Abdellati
 Docteur en Pharmacie
 220-222-224 Bd Ouled Moulaya El Oulfa
 Casablanca - Tel: 0522 93 34 27
 ICE: 002291220000077

79,00

٦) Benfer, - - - ٢



208,00

٧) Coferan ٥١٥ ١٨ W



T: 363,20

Dr. CHAFIQ TAHRI
 Médecine Générale - Diabétologie - Génotype
 Médecine Générale - Diabétologie - Echographie - Casablanca
 Nutritiologie - Obésité - Echographie - Casablanca
 379, Bd. Oued Oulfa - Casablanca - 1^{er} Etage, El Oulfa - GSM: 06 50 14 60 00
 Tél: 05 22 93 34 27

LOT : 210619
EXP : 04/2025
PPV : 54,20DH

UT.AV:

LOT N°:

PPV (DH):

LOT: 0059
PER: 05-24
PPV: 73,00 DH

120,00

120,00